



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 OCTOBRE 2021 À 16 H 30
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption des procès-verbaux.
 - i. Séance ordinaire du 7 septembre 2021.
- 1.3 Appuis financiers et demandes diverses.
 - i. Soutien financier au Complexe Le Partage dans le cadre de son souper gastronomique.
 - ii. Aide financière à une athlète laprairienne en judo.
- 1.4 Dépôt de la liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par la directrice générale.
- 1.5 Remerciements à messieurs Allen Scott et Christian Caron.
- 1.6 Demande d'aide au fonds région et ruralité pour le projet régional de vidange des installations septiques.

2. CONSULTATIONS PUBLIQUES

3. AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

4. OCTROI DE CONTRATS

- 4.1 Octroi d'un contrat pour l'achat d'un camion 6 roues avec benne à asphalte et équipements à neige.

5. COMMUNICATIONS

6. FINANCES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

- 6.1 Approbation d'une liste de comptes et salaires.
- 6.2 Approbation des critères d'évaluation des soumissions - Appel d'offres de services professionnels pour le service d'audit de vérification.
- 6.3 Dépôt des états semestriels en vertu de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.
- 6.4 Autorisation de transferts budgétaires.

7. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Dépôt du compte rendu de la réunion tenue par le comité de circulation et de mobilité active le 8 septembre 2021.
- 7.2 Recommandations - Comité de circulation et de mobilité active - Réunion du 8 septembre 2021.
- 7.3 Modification de la résolution 2021-08-255 - Résolution visant la libération du fonds de garantie en responsabilité civile primaire du regroupement Varennes/Sainte-Julie pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 1^{er} décembre 2012.

8. LOISIRS - CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence du directeur adjoint au Service des travaux publics.
- 9.2 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'une secrétaire au Service des travaux publics.

9.3 Fin d'emploi d'un employé en période d'essai.

9.4 Modification de la résolution 2021-09-295 - Embauche d'un technicien en gestion salariale aux Services administratifs et financiers.

10. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

11.1 Approbation des critères d'évaluation pour les projets du génie.

11.2 Disposition d'un véhicule mis au rancart - Don à la Fondation canadienne du rein.

11.3 Engagement de la Ville dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

12. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12.1 Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité consultatif d'urbanisme le 1^{er} septembre 2021.

12.2 Dérogations mineures.

i. Dérogation mineure numéro 2021-094 relative à une construction commerciale projetée au 1225, boulevard Taschereau - Lots 1 915 410 et 1 915 411 du cadastre du Québec, en voie de remplacement.

ii. Dérogation mineure numéro 2021-052 relative à la construction d'un ensemble résidentiel aux 1895 à 1975, chemin de Saint-Jean - Lot 2 264 555 du cadastre du Québec.

12.3 PIIA.

i. Demandes de PIIA - Comité consultatif d'urbanisme - Séance du 1^{er} septembre 2021.

13. VARIA

14. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

En raison de la situation actuelle, vous êtes invité à poser vos questions aux élus municipaux. Que votre question porte sur un des points à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet d'ordre municipal, vous pouvez l'acheminer par écrit à greffe@ville.laprairie.qc.ca

Afin de conserver un climat respectueux, nous vous demandons de bien vouloir respecter certains critères lors de l'acheminement de vos questions. Nous ne conserverons que les questions ou commentaires qui sont exempts de :

- *propos injurieux, diffamatoires, harcelants, agressifs, racistes ou sexistes;*
- *attaques personnelles, atteintes à la vie privée;*
- *langage vulgaire, obscène et malveillant;*
- *emploi abusif de la majuscule (équivalent aux cris);*
- *promotion ou discrédit d'une entreprise, d'un produit, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités de la Ville de La Prairie.*